



P R O G R A M M E
D'IDENTIFICATION
UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET
L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST (WURI)



+226 25 37 41 50



+226 06 06 33 33



<https://wuri.gov.bf>



contact@wuri.gov.bf



OUAGA 2000, Av. Mamadou SIMPORE



Wuri.bfa

HISTORIQUE de l'Identifiant unique électronique de base des personnes au Burkina Faso

Depuis 2018, le Burkina Faso a entamé un processus endogène d'Identification unique électronique (UI) de base des personnes à l'effet de faciliter leur accès aux services sociaux de base.

Cette démarche vise à assurer l'unicité de la personne dans les différents systèmes d'identification existants tels que l'Identifiant Unique du Citoyen à l'Etat Civil (IUCEC) dès la naissance, le Numéro d'Identification Personnelle (NIP) pour la Carte nationale d'identité burkinabè (CNIB), etc.

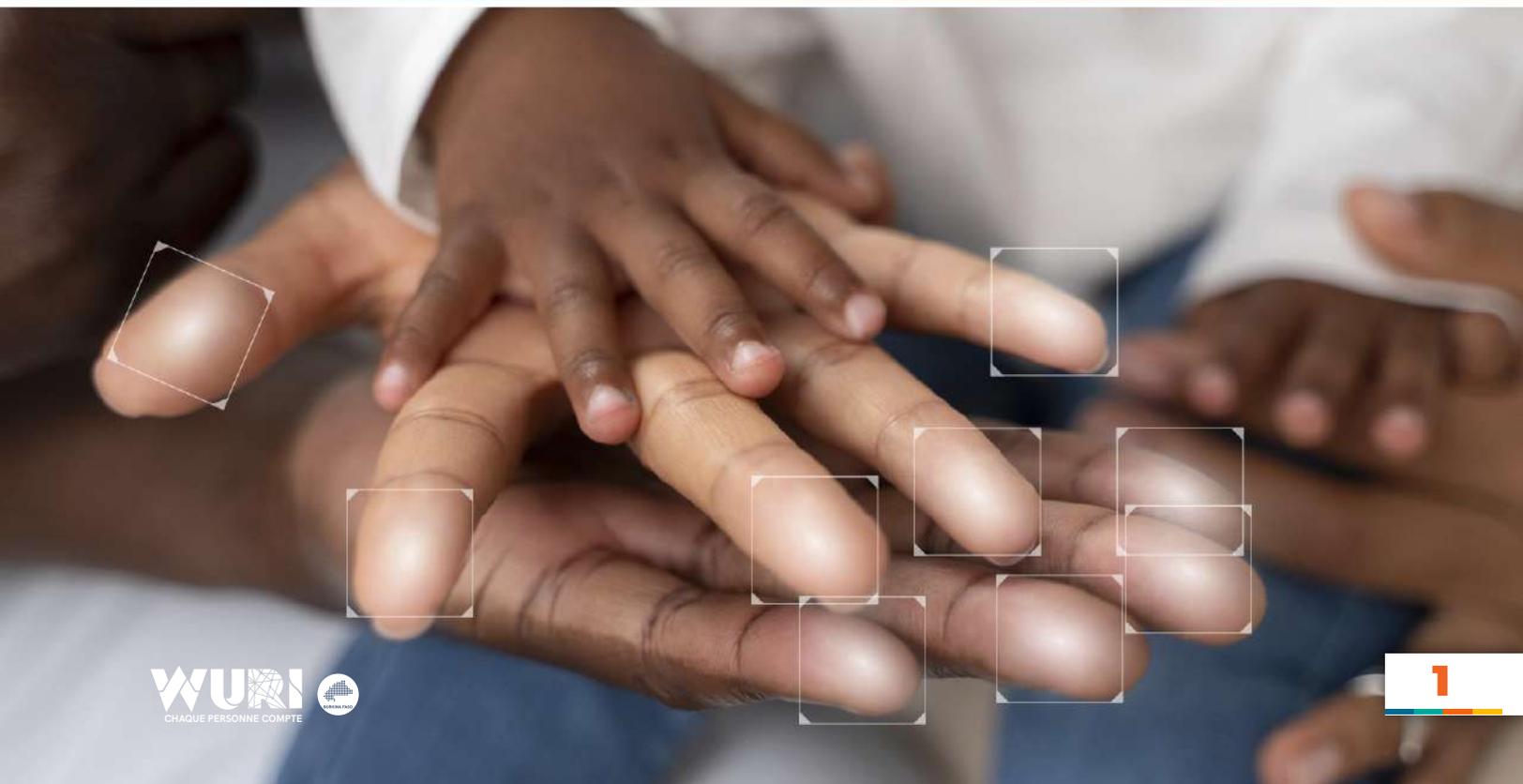
L'Identifiant unique électronique de base de la personne (IU) sera le trait d'union pour connecter les personnes aux autres bases de

données existantes, en facilitant leurs accès aux services tout en protégeant leurs données.

Cette initiative nationale converge avec le Programme régional d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest, dénommé WURI.

Ce Programme est mis en œuvre dans six pays de l'Afrique de l'Ouest selon une approche multi-phases.

De 2018 à 2020, il a concerné la Côte d'Ivoire et la Guinée, avant de s'étendre au Bénin, au Togo, au Niger et au Burkina Faso pour la période 2020-2026.



Objectifs



L'objectif global du projet est d'augmenter le nombre de personnes disposant d'une preuve d'identité unique électronique reconnue par le gouvernement et qui facilite leur accès aux services.

Objectifs spécifiques



Identifier et combler les lacunes dans les cadres juridique et institutionnel et appuyer la préparation, le développement et la mise en œuvre des éléments juridiques et institutionnels nécessaires pour soutenir le système d'identification de base « système fID » robuste, fiable et inclusif ;

Soutenir la conception, le développement et la mise en exploitation du système fID, qui créera des numéros d'identité unique (UNI) liés aux données biométriques collectées, conformément aux standards en la matière ;

Améliorer la prestation de services aux niveaux national et régional par l'accès des populations aux services de base, particulièrement la santé, les différents filets sociaux des Etats concernés et l'inclusion financière des populations grâce aux justificatifs fID.



Composantes

Le projet est mis en œuvre à travers trois (03) composantes :



Renforcement du cadre juridique et institutionnel



Établissement d'un système d'identification fondamental solide et inclusif



Promotion de l'accès aux services grâce au système d'identification

Principes de mise en oeuvre

1 Inclusivité

L'Identifiant unique électronique de base des personnes prend en compte les individus présents sur le territoire national sans discrimination aucune, tout en mettant l'accent sur les personnes vulnérables, jadis laissées en marge des opérations d'identification.



2 Gratuité

Les opérations d'enregistrement et la délivrance de l'Identifiant unique électronique de base sont gratuites.



3 Interopérabilité

Le système d'identification unique de la personne physique communique avec les autres systèmes d'identification existants et à venir conformément aux standards internationaux en matière de sécurité des systèmes d'information.



4 Données minimales

Seules les données minimales relatives notamment aux noms et prénoms, à la date de naissance, au sexe ainsi qu'à la biométrie sont collectées.



5 Protection de données

Le système d'identification unique est sécurisé conformément au cadre juridique en matière de sécurité des systèmes d'information et de protection des données à caractère personnel en vigueur au Burkina Faso.



6 Accès aux services

L'Identifiant unique de la personne a pour finalité de faciliter l'accès aux services de base par la population.





Bon à savoir



L'identifiant unique

L'identifiant unique est une donnée numérique affectée à une personne de façon permanente de sorte à le référencer dans le temps et dans l'espace, quelle que soit la multiplicité des actes qu'elle produit, ou des bases de données dans lesquelles elle est enregistrée.



Délivrance de l'identifiant unique

Le Projet WURI délivrera l'identifiant unique pendant l'enregistrement de masse.

Un organisme désigné ou créé délivrera l'identifiant unique pendant la phase de l'enregistrement continu.



Sécurité des données collectées

Les données collectées sont stockées au Burkina Faso dans les infrastructures de l'administration nationale, conformément à la réglementation en vigueur en matière de sécurité des systèmes d'information



Interopérabilité des bases de données

Le Système d'identification de base sera interopérable avec les autres bases de données fonctionnelles.



Complémentarité

Après la mise en place de la plateforme d'identification électronique, tous les systèmes d'identification existants continueront de fonctionner.

Les systèmes d'identification fonctionnels utiliseront les données de base de la plateforme FID. Ils continueront de collecter les données spécifiques à leurs besoins ou usages.



Qu'apporte WURI ?

Programme technologique au service de la protection sociale, WURI apporte un appui technique et financier à la mise en place de la plateforme d'identification électronique de base de la personne et au renforcement du cadre juridique et institutionnel.

Le but ultime de WURI est d'améliorer l'accès des services sociaux de base aux personnes grâce à l'identifiant unique électronique de base des personnes.





Bénéficiaires

Le Projet WURI favorisera la délivrance gratuite de justificatifs d'identité à tous les Burkinabè et à tous les ressortissants des autres pays.



**PERIODE DE
MISE EN ŒUVRE**
Le projet est mis en œuvre de
2020 à 2026

**ZONE
D'INTERVENTION**

Le projet intervient sur
l'ensemble du territoire national.



Tutelles et instances de Gouvernance

WURI est placé sous la tutelle stratégique de la Primature du Burkina Faso, sous la tutelle financière du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective et sous la tutelle technique du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques.

Les instances de gouvernance du Projet WURI comprennent :

Le Comité d'orientation stratégique, de suivi et de mise en cohérence des initiatives d'identifiant unique au Burkina Faso (COSMCIU) : présidé par le Premier ministre, la mission du COSMCIU est de définir des orientations stratégiques et suivre la mise en œuvre d'un identifiant unique au Burkina Faso. Il veille à la cohérence de l'ensemble des initiatives nationales d'identification et à leur interopérabilité.



Le Comité de pilotage : il est chargé d'examiner et d'adopter le plan d'exécution du Projet, les rapports d'évaluation, les rapports d'activités et financiers, les Programmes de travail et de budget annuels (PTBA), les budgets et plans de passation des marchés.



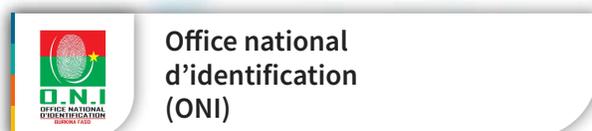
Le Comité technique de suivi de la mise en œuvre de l'identifiant unique des personnes au Burkina Faso : il apporte un appui technique à l'Unité de gestion du projet WURI, participe à la validation des études, appuie la formulation et la conduite des activités, suit la cohérence des initiatives nationales d'identification. Il est également commis au suivi technique et opérationnel des orientations formulées par le COSMCIU.



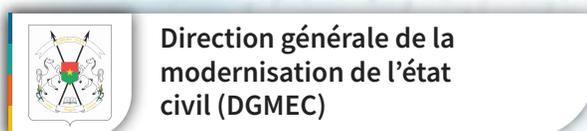


CHAQUE PERSONNE COMPTE

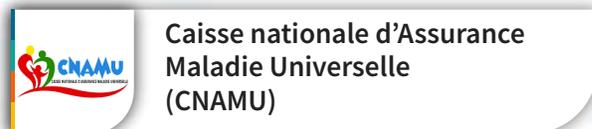
PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE



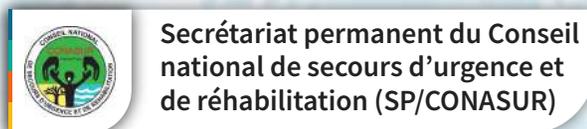
Office national
d'identification
(ONI)



Direction générale de la
modernisation de l'état
civil (DGMEC)



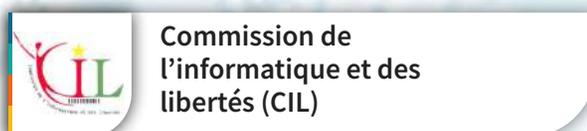
Caisse nationale d'Assurance
Maladie Universelle
(CNAMU)



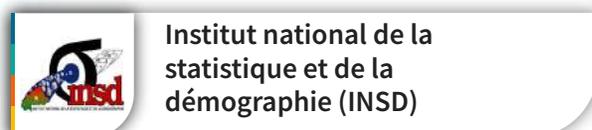
Secrétariat permanent du Conseil
national de secours d'urgence et
de réhabilitation (SP/CONASUR)



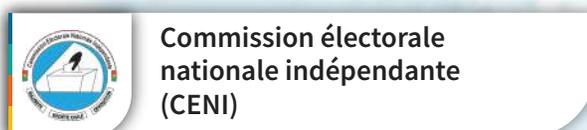
Secrétariat technique du
registre social unique
(ST-RSU)



Commission de
l'informatique et des
libertés (CIL)



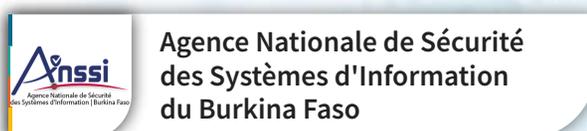
Institut national de la
statistique et de la
démographie (INSD)



Commission électorale
nationale indépendante
(CENI)



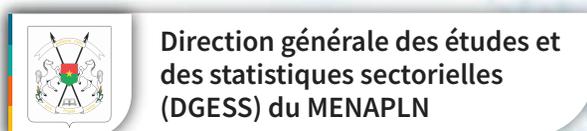
Direction générale des
transports terrestres et
maritimes (DGTMM)



Agence Nationale de Sécurité
des Systèmes d'Information
du Burkina Faso



Agence Nationale de promotion
des Technologies de l'Information
et de Communication



Direction générale des études et
des statistiques sectorielles
(DGESS) du MENAPLN

+226 25 37 41 50

+226 06 06 33 33

<https://wuri.gov.bf>

contact@wuri.gov.bf

OUAGA 2000, Av. Mamadou SIMPORE

Wuri.bfa